PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 10 décembre 2018 à 20h00. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ère) madame Janette Lefebvre et messieurs Pierre Bellavance, Yannick Dumais et Stéphan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Jacques Carrier.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

NOTE : **L'avis de convocation n'a pas été signifié tel que requis par l'article 156, mais l'article 157 du *Code municipal du Québec*, stipule que : *Malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.***

Aucun citoyen et citoyenne n'assiste à la séance.

MOT DE BIENVENUE

201812-101 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais
appuyé par madame Janette Lefebvre
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

ÉLECTIONS PARTIELLES

- **Conseiller #3 :** Avis de vacances suite à la démission de M. Héon.

201812-102 **ANNONCE D'UNE ÉLECTION PARTIELLE**

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais
appuyé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
de débuter le processus d'élection partielle pour les postes #3 et 6 pour la date du 24 février 2019 et de nommer M. Yves Galbrand Président d'élection et Mme Marthe Théberge secrétaire d'élection et de les rémunérer selon le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Jacques Carrier, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

201812-103 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau
appuyé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 20h15.

_____ _____
Maire Directeur général / Sec.-trésorier

_____ _____
Initiales du maire Initiales du sec.-très.